

Institut de Formation Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale du C.H.U.G.A.

**FORMATION DE MANIPULATEURS D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE
MODALITES ET DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION pour les candidats
titulaires d'un diplôme de manipulateur d'électroradiologie médicale délivré
par un pays hors Communauté Européenne**

SESSION 2024

[Cf. Arrêté du 17/01/2020 relatif au diplôme d'Etat Manipulateur en Electroradiologie médicale]

Concours spécifique pour les candidats titulaires d'un diplôme de manipulateur d'électroradiologie médicale délivré par un pays hors Communauté Européenne qui souhaitent intégrer les IFMEM de Lyon ou Grenoble (choix obligatoire à l'inscription). Concours organisé par l'IFMEM de Grenoble en 2024.

Deux places maximum sont réservées pour cette sélection.

Les inscriptions se font du 8 janvier au 18 mars 2024 auprès de l'IFMEM de Grenoble. Un dossier de candidature doit être retiré auprès du secrétariat de l'IFMEM.

Les frais de sélection sont de 141€ (tarif 2023).

Les pièces à fournir sont :

- **La photocopie du titre de séjour valide pour toute la période de la formation**
- La photocopie de la pièce d'identité
- La photocopie du diplôme de manipulateur d'électroradiologie médicale ou d'un titre équivalent (l'original devra être fourni lors de l'admission en formation)
- Le relevé détaillé du programme des études suivies, précisant le nombre d'heures de cours par matière et par année de formation, la durée et le contenu des stages cliniques effectués au cours de la formation ainsi que le dossier d'évaluation continue, le tout délivré et attesté par une autorité officielle compétente du pays qui a délivré le diplôme
- Pour les candidats ayant une expérience professionnelle, toute attestation en lien avec l'exercice de la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale
- La traduction en français par un traducteur agréé auprès des tribunaux français de l'ensemble des documents prévus précédemment
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation

Les épreuves de sélection sont au nombre de trois :

Épreuve écrite d'admissibilité (semaine du 1^{er} au 5 avril 2024) :

- Une épreuve de culture générale comportant 5 questions permettant en particulier d'apprécier la maîtrise de la langue française, ainsi que ses connaissances, prioritairement dans le domaine sanitaire et social.
 - Durée : 1 h 30 - notation sur 20
 - Pour être admissible, le candidat doit obtenir à cette épreuve une note au moins égale à 10 sur 20

Épreuves d'admission (semaine du 13 au 17 mai) :

- Un entretien en langue française permettant d'apprécier le parcours professionnel et les motivations du candidat à partir de son dossier d'inscription.
 - Durée : 30 min - notation sur 20
 - Une note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire
- Une mise en situation pratique portant sur l'étude d'un cas clinique et la réalisation de deux actes de soins permettant d'apprécier les connaissances, les capacités de compréhension et d'analyse d'une situation de soins donnée ainsi que les démarches et les aptitudes techniques, cliniques, pratiques et relationnelles du candidat.
 - Durée : 1 h 30 (dont 30 min de préparation) - notation sur 20
 - Une note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire

Pour être admis en IFMEM, le candidat doit obtenir un total de points au moins égal à 30 sur 60 aux trois épreuves de sélection.

Pour tout renseignement :

- Tél secrétariat : 04 57 04 12 84
- Email : secretariatifmem@chu-grenoble.fr

Accès et coordonnées

Adresse géographique :	IFPS (Institut de Formation des Professionnels de Santé) IFMEM 175 avenue Centrale 38400 Saint Martin d'Hères
Adresse postale :	IFPS – IFMEM CHU Grenoble Alpes CS 10217 38043 Grenoble Cedex 9
Contacts	Tél. 04 57 04 12 84 Email : SecretariatIFMEM@chu-grenoble.fr
Accès transport en commun	Tramway B (arrêt Les Taillées ou Gabriel Fauré) et C (arrêt Hector Berlioz)